

# Du vent ou durable ?

Nous voilà partis pour une décennie d'éducation en vue d'un développement durable ! C'est en tout cas ce qu'ont décidé à l'unanimité les nations du monde, représentées par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elles soulignent ainsi l'importance de l'action concertée pour faire en sorte que les schémas de développement durable offrent une vie de bonne qualité à toutes les générations, actuelles et futures. Cette Décennie 2005-2014 doit se déployer partout et à tous les niveaux\*. En haut du panier : les principes de solidarité, égalité, respect mutuel entre les différents peuples, pays et générations. L'éducation est non seulement un droit, mais elle y est reconnue comme une condition *sine qua non* du développement durable.

Qu'en sera-t-il chez nous ? Notre paysage institutionnel complique évidemment les choses et l'absence de stratégie nationale laisse le brouillard épais. Ainsi, le fédéral s'est doté d'un secrétariat d'Etat au développement durable et même d'un plan dans ce domaine, mais nulle évocation de l'éducation : pas compétent, nous dit-on. Les Régions mettent le développement durable à l'honneur dans leurs accords gouvernementaux, en évoquant tout au plus le besoin de sensibilisation du public. Enfin, la Communauté française, compétente en matière d'éducation, a récemment nommé une cellule pour le développement durable, au rôle peu explicite et aux moyens encore très limités.

*« Les résultats de la DEDD se manifesteront dans la vie de milliers de communautés et de millions d'individus quand les attitudes et les valeurs nouvelles inspireront les décisions et les pratiques qui feront du développement durable un idéal accessible »,* projette les Nations unies dans les dix années à venir ... pour autant que toutes ces intentions « sur papier » se concrétisent dès à présent par une réelle volonté politique et ceci à tous ces niveaux de pouvoirs, dans un esprit de coopération.

Et si ces actes écrits devaient prendre corps chez nous, comment cela se concrétiserait-il ? Prenons, par exemple, le projet de supprimer les distributeurs de canettes dans les écoles (et pourquoi pas d'autres lieux éducatifs...) qui a fait du bruit voici quelques mois. Et si cette idée devenait l'opportunité de construire un projet global, mettant en évidence les différentes facettes de l'enjeu, amenant les élèves ou apprenants dans un processus de résolution de problèmes, entraînant les enseignants ou éducateurs dans des espaces inter ou pluri - disciplinaires, renforçant les liens avec des acteurs extérieurs, notamment associatifs, amenant à des stratégies de relations plus responsables avec le secteur privé. On retrouverait par exemple autour de la table des acteurs éducatifs issus des domaines de la santé et de la diététique, du développement et du commerce équitable, de l'environnement et de la consommation, de la citoyenneté, etc. Ils soutiendraient les écoles dans leurs projets et contribueraient à l'élaboration de documents pédagogiques... Ils apprendraient à travailler ensemble. Une culture collaborative se développerait, et de nombreuses autres opportunités seraient saisies pour poursuivre ce travail : matériel scolaire, vêtements et mode, jouets et fêtes, GSM, voiture et déplacements, argent de poche, etc.

*« La Décennie des Nations unies met l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation et de la formation au cœur du seul dispositif capable de sortir l'humanité des ornières dans lesquelles le modèle actuel de développement l'enlise »* résume Jean-Michel Lex, coordinateur environnement à l'Institut Robert Schuman à Eupen.

Engagement, créativité, ouverture, décloisonnement, solidarité, coopération seront autant de valeurs mobilisatrices pour avancer dans cette voie. Outre la volonté des acteurs éducatifs de terrain, nous espérons pouvoir compter sur l'engagement de nos ministres, particulièrement ceux et celles responsables de l'Éducation. Au moment d'écrire cet éditorial, il semble que des projets s'ébauchent de ce côté...

**Joëlle VAN DEN BERG**  
Secrétaire générale du Réseau IDé

(\*) L'Europe a déjà rédigé un projet de stratégie pour l'éducation au développement durable (EDD). Ce document prometteur, écrit dans la concertation, a pour but d'encourager les Etats à développer l'EDD tant au niveau de l'enseignement que de l'éducation non formelle. L'éducation au développement durable y est perçue comme en « devenir » : elle élargit la notion d'éducation à l'environnement, qui de plus en plus aborde un vaste éventail de questions, et qui mérite d'être développée et complétée par d'autres approches dans le cadre d'une démarche globale. (CEP/2004/15 3 août 2004)